

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1908)**

Heft 18

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: P. MANUEL, ingénieur, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction: Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE: *Installations hydrauliques créées par la Société romande d'électricité, à Aigle, Vouvry et Montreux*, par M. J. Michaud, ingénieur.
— **Divers:** Concours pour une grande salle de réunions et un restaurant d'été, à Neuchâtel: rapport du jury. — Programme du concours pour l'étude d'un hôtel des postes et télégraphes, à Aarau. — Résultats du concours pour un pavillon de musique, à Genève. — Résultats du concours pour une école primaire, à Monthey. — *Nécrologie:* Maurice Wirz. — Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes: Séance du 3 juillet 1908. — *Bibliographie.*

Installations hydrauliques créées par la Société romande d'électricité, à Aigle, Vouvry et Montreux.

Par J. MICHAUD, ingénieur.

Lorsqu'en 1904, la Société des forces motrices de la Grande-Eau et la Société électrique Vevey-Montreux eurent fusionné leur exploitation entre les mains de la Société romande d'électricité, il en résulta une nouvelle impulsion dans la marche de leurs affaires. Aussi l'on décida la création d'une force motrice nouvelle à Aigle, ainsi que l'utilisation plus complète de celle du lac Tanay, à Vouvry, et de l'usine de Taulan, à Montreux. On ne toucha pas à l'usine de Sonzier, la plus récente.

Nous nous proposons de décrire la partie hydraulique de ces diverses installations, laquelle a été exécutée par les Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey.

I. Usine des Farettes, à Aigle.

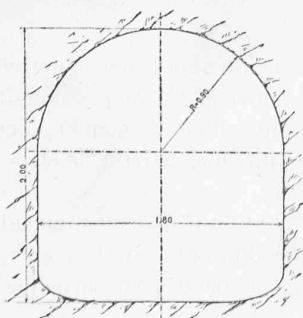
La Société des forces motrices de la Grande-Eau avait installé en 1896, à Vuargny, à 4 km. à vol d'oiseau à l'amont des dernières maisons d'Aigle, une première usine électrique utilisant le palier moyen de la Grande-Eau avec une chute de 200 m. Devenue concessionnaire du palier inférieur, elle se décida, pour l'utiliser, à réunir les deux chutes successives de façon à n'en former plus qu'une seule de 350 m. de hauteur et à abandonner son usine de Vuargny, dont la situation était un peu perdue au fond d'une gorge

étroite et solitaire. M. l'ingénieur Boucher fut chargé de l'élaboration d'un projet général et de la conduite des travaux.

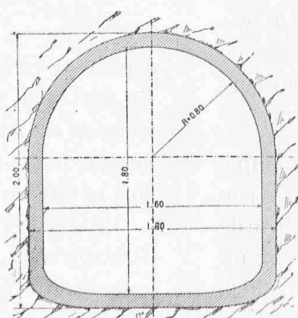
Souterrain d'amenée. — Le tunnel amenant l'eau à la chambre de mise en charge de l'usine abandonnée de Vuargny fut prolongé sur une longueur de 3 1/2 km. La pente est de 2 1/2 mm. par mètre et le souterrain court le long des flancs de la pittoresque vallée des Ormonts, jusque vis-à-vis du Grand Hôtel d'Aigle et du barrage de la Parqueterie qui limite à l'aval la chute à utiliser. La figure 1 donne les dimensions du souterrain nouveau, suivant la nature du sol. Ces dimensions sont prévues pour un débit de 2500 litres par seconde. En un point, pour franchir un vallon latéral, on a remplacé le souterrain par une conduite en tôle de 1 m. de diamètre, formant viaduc et soutenue par deux palées métalliques.

Chambre de mise en charge. — La chambre de mise en charge a une forme cylindrique de 6 m. de diamètre. Elle est excavée entièrement dans le roc qui en forme le toit aussi bien que les parois. La figure 2 la représente en détail.

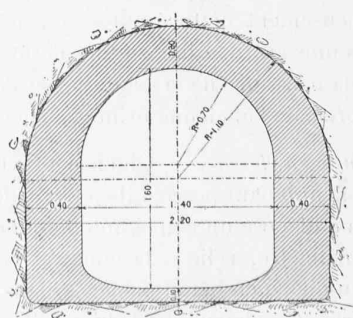
Si l'on y avait placé, comme on le fait d'ordinaire, le déversoir devant fonctionner en cas d'arrêt de l'usine, on aurait été obligé d'établir une conduite spéciale d'évacuation de l'eau déversée extrêmement coûteuse. On s'est donc décidé à placer le déversoir à environ 1500 m. de distance plus à l'amont. Il est au point où la conduite d'amenée franchit le dernier des ravins latéraux et à la cote 802,54.



En rocher sans enduit.



En rocher avec enduit.



Maçonné.

Fig. 1. — Profils-types du souterrain d'amenée à l'usine des Farettes.